

Informations aux partenaires

Arrondissements de Ville-Marie et Le Sud-Ouest
Projet Bonaventure

Chute à neige Riverside

Avis no 1

Travaux d'enlèvement des cintres dans l'intercepteur sud-est et construction de la chute à neige Riverside, reliée à l'intercepteur situé sous la rue Mill, entre les rues Riverside et Bridge

La Ville de Montréal procédera à des travaux d'enlèvement des cintres dans l'intercepteur sud-est et construction de la chute à neige Riverside, reliée à l'intercepteur situé sous la rue Mill, entre les rues Riverside et Bridge.

Ces travaux sont divisés en deux parties :

1 — Travaux d'enlèvement de quatre (4) séries de cintres dans l'égout intercepteur Sud

Pour procéder à l'enlèvement des cintres, les travailleurs devront accéder à l'égout intercepteur Sud par la structure de chute et d'accès Riverside. Il est donc nécessaire de maintenir un tronçon de l'intercepteur Sud au sec tout au long de cette portion des opérations. Cette mise à sec de l'Intercepteur Sud implique des rejets en continu d'eaux usées vers le fleuve Saint-Laurent aux différents points de dérivation.

La durée projetée des travaux à l'intérieur de l'intercepteur Sud est fixée à environ 7 jours consécutifs à raison de deux (2) quarts de travail par jour.

La durée des rejets d'eaux usées au fleuve est donc fixée à 7 jours en continu.

La date prévue de début des travaux pour cette phase est dans la semaine du 18 octobre 2015.

2 — Travaux de modification majeure d'une structure de chute et d'accès reliant l'égout collecteur Riverside, la conduite de refoulement Cité du Havre et l'égout intercepteur Sud

Dans cette phase, on effectuera l'installation d'éléments préfabriqués en béton armé à l'intérieur de la structure de chute et d'accès Riverside. La dernière étape de la concrétisation de ce projet inclura des aménagements de surface au pourtour de la nouvelle chute à neige, dont l'installation d'éclairage et la construction d'une guérite à l'entrée du site. Ces travaux se dérouleront de la semaine du 21 septembre à la mi-décembre.

Les travaux à l'intérieur de la structure nécessitent également des rejets d'eaux usées au Fleuve. Ces déversements d'eaux usées seront effectués seulement sur les heures de travail prévues soit près de 10 heures par jour, durant environ 40 jours, à partir du 18 octobre.

Mesures d'information

La Ville de Montréal prendra toutes les mesures nécessaires pour informer tous ses partenaires, les arrondissements concernés et par-dessus tout, les citoyens, clubs nautiques et les marinas de cette importante contamination des eaux.

Elle veillera également à restreindre l'accessibilité du public aux zones fluviales affectées pour protéger les usagers de ce cours d'eau encore actifs à cette date. Pêcheurs sportifs, kayakistes et surfeurs risqueraient d'être exposés à une contamination microbiologique, en raison du déversement des eaux usées. Les personnes les plus touchées seraient sans nul doute les sportifs qui pratiquent le surf aux rapides du Sault-Normand, près du complexe à logements Habitat 67.

L'opération sera effectuée en conformité avec les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement, des Parcs et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

Projet : 214712

Info-RTU : 20130033

Chargé de projet :

Olivier Vaudrin-Charette, ing.
Tél : 514 872-3139

Courriel : olivier.vaudrin-charette@ville.montreal.qc.ca